

Bulletin municipal de la commune de La Touche

Le mot du Maire



Chose promise, chose due...

Voici le premier bulletin municipal qu'un grand nombre d'entre vous reçoit sur sa boîte à lettres électronique.

En charge des intérêts de notre commune et de ses habitants depuis le mois de mars, mon équipe et moi-même tenons à saluer l'équipe précédente, et à la remercier pour ce « passage de témoin » en douceur... Nous nous efforçons de mettre en œuvre une politique intégrant la protection de l'environnement et s'inscrivant dans une dynamique de **développement durable**.

Trois exemples concrets :

- un bulletin municipal « électronique » (d'où son nom mélangeant nos racines *tosca* et le symbole de son mode de diffusion @) : économie de papier...
- aucun déchet papier ne sort de la Mairie sans passer par la case « tri sélectif », et les brouillons sont des feuilles utilisées, dont le recto est resté vierge ...
- les manifestations organisées par la Mairie sont clôturées par des apéritifs biologiques ou issus de l'agriculture éco-responsable...

Budget :

Par délibération du Conseil Municipal, les diverses taxes locales sont reconduites sans augmentation.

Seules, leurs bases sont révisées, mais cette décision ne nous appartient pas. Sommairement, on peut résumer notre budget général à 117 926 € en fonctionnement, et 47 949 € en investissement.

Dans les recettes sont comptés les excédents antérieurs laissés par l'équipe précédente.

Travaux 2008-2009 :

- **Forage pour recherche d'eau potable** : Lancés par l'équipe précédente, ces travaux, importants pour la commune, nécessitent une extension du réseau électrique pour l'installation d'une pompe. Cette recherche est subventionnée en grande partie par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme (SDED) que nous tenons à remercier pour sa solidarité en faveur des petites communes... En attendant, pensez à ne pas gaspiller l'eau potable car la ressource n'est pas garantie !
- **Agrandissement du cimetière** : Après vous avoir consultés, nous avons lancé le montage et l'ingénierie. Côté financement, le Conseil Général devrait nous apporter une aide importante. Les travaux pourraient démarrer avant la fin de l'année 2008. Auparavant, nous vous aurons à nouveau réunis pour vous consulter sur le projet définitif.
- **Amélioration de l'éclairage** pour la salle de classe par le doublement des rampes de néons.

- **En attente**, deux dossiers concernent l'extension du réseau d'irrigation sur l'est et le sud du village, et la mise en conformité de l'église.

Bien d'autres réalisations vont être étudiées, qui commencent à peine à germer... et nous restons ouverts à toutes les propositions émanant des Tocadines et Toscadins.

Bon été à toutes et à tous, dans la bonne humeur et la convivialité dont nous sommes coutumiers !

L'équipe municipale Maire :

- Jean-Jacques GARDE
- 1^{ère} adjointe :
- Sandrine REY
- 2^{ème} adjoint :
- Yannick DEPLANTE
- 3^{ème} adjointe :
- Andrée GOZNIAC

Conseillers municipaux :

- Jean-Claude BAUDON
- Abel BERTRAND
- Martine DERRIEU
- Valérie JACQUIER
- Serge JEAN
- Nathalie PASCAL-TERRAS
- Mario SPECOGNA

Etat civil 2008

Naissances :

- Lyssandra CARMIER
4 janvier

Mariages :

- William BAX et
Jessica FORTESCUE
24 mai

Décès :

- Berthe FOURRES
13 janvier

Nouvelles ressources en eau potable

Détermination de l'endroit du forage :

La société Idées Eaux, bureau d'études hydrogéologiques, spécialiste dans le domaine du forage et de la recherche d'eau, a réalisé l'étude de faisabilité sur notre commune en deux phases.

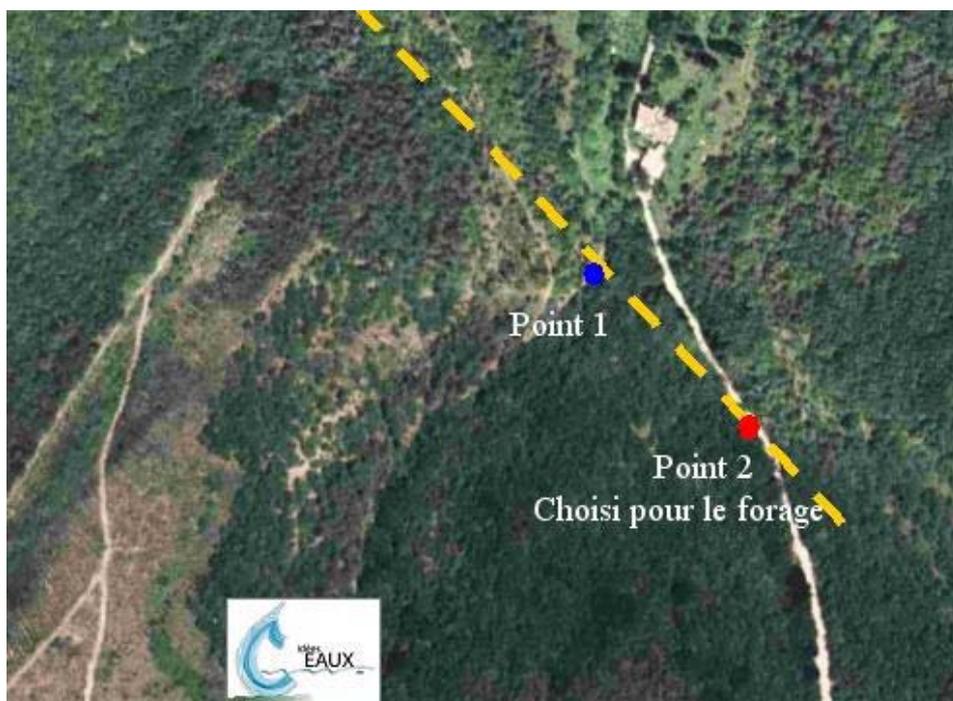
Le lieu choisi pour le forage de recherche se trouve à 200 m au dessus de chez M. Allonneau.



Un appel d'offre relatif à ce forage a été lancé.

L'ouverture des plis a eu lieu en mairie le 16 juin 2008.

Lors du conseil municipal du 19 juin 2008, la société BRIES et Fils, de



MONTEUX (84) a été retenue pour un montant de 30 800 € HT.

Une réunion publique, à laquelle seront conviés tous les toscadins, aura lieu dès les résultats de forage connus.

Les travaux de recherche sont prévus fin août, début septembre (période d'été saisonnier).

Travaux d'amélioration électrique de l'école

L'éclairage de la salle de classe a été amélioré.

L'entreprise Lloria a doublé le nombre de points lumineux.

Notre école est désormais aux normes en matière de lux fournis (qualité lumineuse).



Agrandissement du Cimetière

Après consultation de la population afin de recueillir ses attentes sur ce sujet, un cahier des charges a été fourni à la DDE qui doit nous rendre plusieurs propositions.

Le montant global de l'opération avoisinera les 80 000 € HT.

Le département nous subventionnera une première tranche à hauteur de 32 500 € HT.

Les entreprises seront officiellement consultées après la seconde réunion publique où seront présentées les propositions semblant convenir.



Extension du réseau d'irrigation sud



Le débit d'eau d'irrigation disponible a été multiplié par deux afin de satisfaire les attentes des usagers.

Il est passé à 10 m³.

Le coût de la réalisation est environ de 8 500 €.

Mariage de William Bax et Jessica Fortescue



Le premier mariage de sa mandature a été célébré par notre Maire le 24 mai 2008 à 10h30, en présence des familles, de la secrétaire de mairie et de l'équipe des adjoints au grand complet.

Le soleil, jouant avec les nuages, nous a gratifiés de radieux rayons lors de la photographie traditionnelle.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.



Mise en conformité de l'électricité de l'église

M. Lloria doit nous fournir un devis afin de renforcer la terre, non conforme, et de mettre aux normes toute l'alimentation électrique de notre église.



Fête de la St Jean

Samedi 28 juin, les Toscadines et les Toscadins se sont à nouveau réunis pour la traditionnelle soirée de la saint Jean. Dans la continuité des années précédentes, cette édition a encore été une réussite.

Merci à la nouvelle équipe du comité des fêtes d'avoir organisé ce moment de convivialité qui nous est cher.



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie commémorative de ce 8 mai a été ouverte, à 10h30, par Sandrine Rey, adjointe au Maire.

Après avoir déposé la gerbe et procédé à l'appel aux morts, elle a donné la parole à M. Vergier, Président de l'association des Anciens Combattants, qui a décoré Roger Russier pour ses dix années d'investissement au sein de l'association.

Nettoyage de printemps

Pour le retour de la belle saison, la fontaine du village a été nettoyée et débarrassée de ses algues.



Puis, tout le monde a été convié à une apéritif « bio », préparé par les membres du Conseil Municipal et qui a fait l'unanimité.

L'expérience sera renouvelée pour chaque cérémonie officielle.





Les associations de La Touche

- *Comité des fêtes* :
 Damien BERTRAND
 Geneviève VERGNE
 Chantal MARTINEAU
 Ghislaine GIRAUD
 Nicole BROLLES

Touche de couleur :
 Touchedecouleur@yahoo.fr

A.C.C.A. :
 Jean-Pierre RUSSIER

La Bulle :
 Martine DERRIEU
 Monique PERNOT
 Sandrine REY

*Association des anciens
 Combattants* :
 M. VERGIER
 Roger RUSSIER

*Fédération Nationale des
 Compagnies de Théâtre
 amateur et d'Animation* :
 Claudy LEFORT

Sécurité publique



Afin d'éviter tout accident ou dégât corporel, des bacs ont été implantés le long du mur du garage attenant au château. Nous vous demandons d'être vigilants.

Pour permettre l'accès du garage à un véhicule, ne stationnez pas face à cette « allée » de 4 mètres.

Création d'un site web communal

Nous envisageons la création d'un site Internet dédié à la commune de La Touche. Il pourrait présenter notre village, son histoire, ses talents... et la population pourrait y consulter divers textes, tels que les procès verbaux du conseil municipal ou des annonces faites par la mairie. Nous lançons d'ores et déjà un appel aux bonnes idées (réalistes) pour proposer et alimenter les différentes rubriques qui le composeront. Adressez vos suggestions et propositions aux membres de la commission communication (Martine Derrieu, Valérie Jacquier, Yannick Deplante) ou directement à la mairie. Merci de votre participation !



Appel à la courtoisie

Merci de respecter la législation en vigueur en matière de nuisances sonores et visuelles.

Pour mémoire, l'utilisation d'outils de jardin motorisés est prohibée le dimanche.



Le bulletin municipal en couleurs

Nous vous rappelons que vous pouvez, si vous êtes connectés à Internet, recevoir ce bulletin municipal (en couleurs) sur votre boîte électronique.

Il suffit pour cela de remplir le coupon ci-dessous et de le retourner en mairie, ou simplement de nous envoyer un courriel avec votre nom à :

mairie.la.touche@wanadoo.fr

M. Mme
 Souhaite(nt) recevoir les informations diffusées par la mairie par courrier électronique

Adresse mail :@.....